

**AG DES ETABLISSEMENTS PARISIENS**  
**POUR L'ABROGATION DES CONTRE-RÉFORMES BLANQUER**  
**POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS**

**Lundi 21 janvier à partir de 18h00**

**AGECA 177 rue de Charonne (Paris 11<sup>e</sup>, métro Alexandre Dumas - ligne 2 ou Charonne - ligne 9)**

**TOUS EN GREVE JEUDI 24 JANVIER**

Aujourd'hui, mardi 15 janvier 2019, le recteur de l'académie de Paris souhaite officialiser la carte des enseignements de spécialité en LGT et des formations en voie Pro et doit présenter les moyens alloués pour la rentrée prochaine lors d'un Comité Technique Académique.

Depuis le lundi 10 décembre nous savons que cette carte instaure une inégalité de l'offre de formation entre lycéens de l'académie. Elle contraint les choix des lycéens de Seconde qui ne pourront suivre un enseignement de spécialité hors des binômes d'établissement établis et imposés par le rectorat, ni obtenir le droit de changer d'établissement en première pour suivre la spécialité de leur choix si celle-ci n'est pas présente dans le binôme dont ils dépendent.

Des établissements de l'académie se retrouvent avec un nombre réduit de spécialités (moins des 7 spécialités pourtant annoncées comme le minimum pour tous les lycées) ; d'autres sont confrontés, selon des premiers sondages auprès de leurs lycéens de seconde, à des demandes massives pour des spécialités non proposées.

Au-delà de l'inégalité de l'offre, nous constatons – comme cela était prévisible – que :

► Partout, la réforme du lycée entraînerait une réduction des moyens d'éducation (pertes d'heures de cours, apparition de sous services voire, dès cette année, très probable baisse des DHG et possibilités de suppression de postes) ;

► Partout, la réforme du lycée provoquerait une dégradation des conditions d'enseignement et de scolarité des élèves : en imposant des groupes de tronc commun et de spécialités à 35, en supprimant toute norme légale de dédoublement de classe (des groupes de langues à 35 en tronc commun en conséquence), en réduisant les moyens de dédoublements locaux (reposant sur la marge de 8h en première et en terminale, de 12h en seconde et entrant donc en concurrence avec le financement des options, des AP, de l'orientation...)

► Partout, la réforme du lycée et du bac se traduirait par une catastrophe organisationnelle dégradant encore davantage les conditions de travail des lycéens, des enseignants comme des administrations des établissements (avec la suppression programmée de 400 postes administratifs) : barrettes imposées par tranches de 3 à 4h dans une même spécialité (pour permettre un maximum de combinaison de spécialités, une trentaine au moins par établissement selon le ministre), évaluations permanentes à organiser contraignant des progressions et des préparations d'évaluation tout au long de l'année (bachotage dès le premier trimestre de la classe première), bac désormais local (fonction des progressions locales) conditionnant les possibilités d'orientation postbac via la sélection désormais mise en place dans toutes les filières avec Parcousup .

Ces réformes du lycée et du bac, après celle de Parcoursup, sont des réformes de destruction du service public d'Education nationale :

- ▶ Elles prétendent supprimer les filières et instaurer la liberté de choix des lycéens, alors qu'elles affirment en même temps être conçues dans une logique d'orientation précoce et de continuité bac moins 3, bac plus 3.
- ▶ Elles prétendent valoriser le travail d'orientation aux dépens des professionnels de l'orientation et dans le cadre de contraintes éducatives (choix des combinaisons des filières) non pensées pédagogiquement.
- ▶ Elles prétendent transformer le métier d'enseignant sans tenir compte des avis des représentants syndicaux et disciplinaires des enseignants.

Ces réformes de défiance à l'endroit de l'Education nationale marqueraient – si elles entraient en vigueur - la fin d'un enseignement commun pour la jeunesse de notre pays débouchant sur un diplôme national commun donnant droit aux études supérieures publiques, c'est-à-dire à des études à un coût encore limité aujourd'hui et au taux de réussite 10 points au-dessus de celui de la moyenne des pays de l'OCDE (plus 80% des étudiants entrant en L1 obtiennent leur licence en 3 ou 4 ans).

Elles s'inscrivent dans un contexte où nos revendications générales restent plus que jamais d'actualité : augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice ; abrogation des contre-réformes ; plan de titularisation et arrêt de la précarisation des personnels ; aucune suppression de postes...

**Nous appelons nos collègues à se réunir en Assemblée Générale dans chaque établissement, à réaffirmer leurs revendications et à discuter des moyens d'action à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.**

Nous proposons de nous retrouver en assemblée générale des établissements parisiens, lundi 21 janvier pour :

- Discuter des initiatives à prendre pour imposer au ministre l'abrogation de ses contre-réformes ;
- Assurer la réussite de la grève du jeudi 24 janvier, à l'appel de l'intersyndicale et des collectifs de lutte contre les réformes Blanquer et Parcoursup ;
- Préparer l'AG de grève qui aura lieu jeudi 24 à la bourse du travail pour envisager les suites à donner au mouvement ;
- Esquisser les contours du lycée général, technologique et professionnel émancipateur.

Contact : le collectif Bloquons Blanquer, Paul Valéry en lutte ([collectifpvenlutte@vivaldi.net](mailto:collectifpvenlutte@vivaldi.net))